

EXTRAIT N° 74/2021
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 24 Votants : 29 Procurations : 05

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :

Affiché le :

L'An deux mille vingt et un, le seize octobre à dix heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie - salle du Conseil Municipal - conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 09 Octobre 2021.

PRÉSENTS : Mmes et MM. AGUERRE, ARNAL, AUGOT, BAKER, BELABBAS, BERNES, BEUILLÉ, BONNAFÉ, CAIRE, CAMBOULIVES, DEJUNIAT-BERNARDINI, DELHOLME, GUZOU, LABORIE, LAURENS, LEFEVRE, LLOUBERES, MAIRAVILLE, MONTAGUD, MONTÉGUT, PICARD, PILON, PREVOST, VIGNEAU.

		<u>PROCURATIONS</u>	
M. LAJAT		à	Mme BAKER
M. SAFON		à	M. PILON
M. VIGNERES		à	M. BERNES
M. BERNARDINI		à	Mme DEJUNIAT- BERNARDINI
M. JOUSSEAUME		à	M. AUGOT

SECRETAIRE : Mme MAIRAVILLE a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : CONSEIL MUNICIPAL - Modification de la composition de la commission Affaires Culturelles

- Vu le règlement intérieur du Conseil Municipal,
- Vu la délibération N° 03/2021 du 11 février 2020,
- Considérant la démission de Monsieur Denis LAURENS en tant que membre de cette commission,

Il convient de procéder à son remplacement au sein de la commission Affaires culturelles.

Madame Aurélie BAKER est proposée pour ce remplacement.

Avec 29 voix, Madame Aurélie BAKER est donc désignée pour siéger au sein de la commission Affaires culturelles.

La commission se compose dorénavant comme suit :

- Ita MONTAGUD
- Sybille AGUERRE
- Philippe LAJAT
- Jacques SAFON
- Emilie DEJUNIAT-BERNARDINI
- Aurélie BAKER

Envoyé en préfecture le 19/10/2021

Reçu en préfecture le 19/10/2021

Affiché le 19/10/2021

ID : 031-213100324-20211016-DEL_74_2021-DE



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 16 octobre 2021

Le Maire,

Michel BEUILLE

